

LE CONSEIL SYNDICAL DU SMICVAL PREND SES PREMIÈRES DÉCISIONS, LA PRÉSIDENTE DU GRAND CUBZAGUAIS INTERPELLE LE NOUVEAU PRÉSIDENT.

Les décisions prises lors du dernier Conseil Syndical sont conformes aux engagements pris par Jean Philippe Le Gall lors de son élection au poste de président.

Les usagers sont satisfaits tout autant de l'abandon de la réforme NeoSmicval, de l'arrêt de SMICVAL Market, du doublement des passages en déchèterie, du retrait définitif de la Taxe incitative, du maintien de la collecte en porte à porte là où elle a cours, et surtout de la volonté réaffirmée de travailler avec les usagers et les associations pour trouver les moyens et les principes d'une nouvelle réforme acceptée, adaptée, et qui permettra de réduire nos déchets.

Ce qui nous interpelle et provoque chez nous une réaction d'incompréhension, ce sont les propos tenus par Valérie Guinaudie présidente du Grand Cubzaguais dans son courrier adressé à Jean Philippe Le Gal.

Rappelons que Sylvain Guinaudie, ex président du SMICVAL était aussi Vice-président du Grand Cubzaguais, et qu'ils ont siégé ensemble, mis en œuvre ensemble la réforme NeoSmicval, et refusé ensemble toute écoute et prise en compte de nos arguments.

Or dans son courrier adressé à Jean Philippe Le Gal, Valérie Guinaudie reprend quasiment tous nos arguments critiques pour les opposer au nouveau président.

Nous affirmons depuis 2023 que les points d'apports sont des sources de nuisances du fait du bruit et des conséquences sanitaires et olfactives pour les habitants à proximité. Valérie Guinaudie demande maintenant au SMICVAL de bien vouloir parer à tous ces inconvénients !

Nous avons maintes fois répété que les trappes sont bien trop hautes, qu'elles dysfonctionnent régulièrement, que les points d'apports sont souvent saturés, autant d'arguments repris par Valérie Guinaudie !

Nous avons alerté à de nombreuses reprises que les points d'apports ne pouvaient satisfaire toutes les personnes à mobilité réduite, sans voiture et autres et qu'il convenait de trouver des solutions efficaces pour toutes ces personnes, Valérie Guinaudie demande au SMICVAL d'améliorer et simplifier la prestation à destination de ces populations !

Après avoir remis en cause les PAV (Point d'Apport Volontaire), la fréquence et la qualité de la collecte, les dépôts sauvages et la propreté, l'accès et l'équité des usagers, Valérie Guinaudie réclame des réunions publiques pour écouter les usagers et une commission de suivi concernant tous ces problèmes !

Quelle mouche a piqué Madame la Présidente du Grand Cubzaguais pour reprendre tous ces points critiques, alors qu'elle a voulu les ignorer jusqu'à maintenant ?

Mieux, elle exige que le SMICVAL lui fournisse un comparatif des coûts des différents modes opératoires de collecte, alors qu'elle avait accès à toutes ces informations en la personne du Président du SMICVAL lui-même ! Et que ce dernier n'a pas cessé de répéter que la collecte en porte à porte était plus coûteuse !

Enfin dans sa missive Valérie Guinaudie affirme que la généralisation des PAV constitue le mode le plus efficace pour atteindre les objectifs de valorisation ; il s'agit une fois de plus d'une affirmation sans aucune preuve, sans aucune analyse et sans aucun indicateur.

Nous portons à la connaissance de Valérie Guinaudie le constat suivant : en 2025, Calitom, syndicat équivalent au SMICVAL pour la Charente, enregistre une excellente performance puisque le poids des OMR (ordures ménagères résiduelles) est de 132 kg par habitant, alors que le SMICVAL atteint lui 182 kg par habitant !

Et enfin, pour faire cesser définitivement ces ragots mensongers, nous précisons que Calitom réalise sa collecte en porte à porte, il est donc faux de dire que la collecte via des PAV est le mode de collecte le plus performant !

Dominique SCHUFT président de l'AD2CG